

Construire les liens de famille dans l'Europe moderne

Sous la direction d'Anna BELLAVITIS, Laura CASELLA
et Dorit RAINES

Construire les liens de famille
dans l'Europe moderne

l'armée. Enfin, les deux familles, Gastón et Dolarea, marient leurs deux héritiers, José Joaquín Gastón et Manuela de Dolarea, en 1787, regroupant ainsi l'ensemble de leurs biens, ce qui leur permettra de résister à la crise de la fin du siècle.

Les « liens hérités » étaient, en fait, la prolongation naturelle des échanges satisfaisants de la génération précédente, dans la mesure où les plus jeunes étaient initiés dans ces rapports, depuis leur enfance, et qu'ils s'intégraient rapidement dans l'économie d'échanges de leurs parents. Parmi d'autres, les rapports des parents Gastón avec leur jeune neveu Juan Félix Dolarea résument l'ensemble des facteurs que nous avons évoqués au long de notre texte. Les investissements financiers de Pedro José Gastón, et d'autres parents, dans le commerce de Juan Félix, portaient des garanties préalables qu'offraient les bons rapports avec les parents de celui-ci, mais aussi de ses qualités personnelles de départ, ses *buenas prendas*, et, très rapidement, de sa correspondance effective et satisfaisante. Juan Félix s'est rapidement avéré être un jeune homme de confiance. Dans ses lettres, il informait ponctuellement ses parents investisseurs de ses opérations, de chaque aller et retour aux Indes et des résultats qu'il en obtenait, et il leur offrait, à chaque fois, de récupérer leur argent, avec les gains correspondants, ou de le réinvestir, s'ils le désiraient, dans une nouvelle opération.

L'exemple de la famille Gastón de Iriarte et de sa parenté illustre les modalités de la reproduction des liens sociaux entre générations. L'observation directe des interactions entre les acteurs, grâce à leurs échanges épistolaires, montre des choses que nous ne voyons pas, ou très difficilement, dans les sources plus traditionnelles de l'histoire de la famille et des liens sociaux. Dans ce cas, les relations plus effectives, utiles et satisfaisantes dans la pratique, tendent à devenir durables, c'est-à-dire, à soutenir cette économie dans le temps, et à se transmettre d'une génération à l'autre, en donnant lieu à des nouveaux liens effectifs et satisfaisants. Ces liens sont aussi ceux qui pèsent davantage sur l'orientation du groupe familial et ses transformations économiques et culturelles, mais, en apportant plus de protection et de ressources, ils génèrent aussi plus de dépendances. Les protagonistes de ces relations gagnent en influence sur les autres individus « intéressés » et peuvent demander des contreparties, ou imposer des conditions. Ainsi, les interactions entre les individus ne sont pas un mouvement brownien dépourvu de sens, mais des éléments dans la construction de dynamiques collectives : des dynamiques où les solidarités et les conflits prennent des sens spécifiques et dont les résultats servent à construire des processus de changement historique plus généraux⁵⁰.

Universidad del País Vasco (Espagne)

50. José María Imízcoz Beunza, « Las redes de la monarquía : familia y redes sociales en la construcción de España », dans F. Chacón et J. Bestard (dir.), *Familias. Historia de la sociedad española (de final de la Edad Media a nuestros días)*, Madrid, Cátedra, 2011, p. 393-444.

Une aporie de l'historiographie : mobilités et identités sociales bourgeoises Trois réseaux de l'ascension sociale des Le Couteux, XVII^e-XIX^e siècle

Richard Flamein

Comment définir une identité bourgeoise sans parvenir à établir, au préalable, une classification satisfaisante de la société d'Ancien Régime ? Cette communication inscrit les réseaux familiaux au cœur d'un débat historiographique qui se heurte au constat d'une double impasse méthodologique : la première, pointée par Fanny Cosandey en 2005, est la déclinaison d'une longue querelle opposant les tenants d'une stratification par ordres de la société d'Ancien Régime, à ceux plus favorables à une catégorisation par classes¹. La seconde, liée à la première, interroge notre capacité à mettre en forme les identités bourgeoises : l'enjeu est d'importance, puisque l'existence ou non d'une bourgeoisie consistante dans la France de la fin du XVIII^e siècle conditionne toute la lecture de la Révolution française et fait l'objet d'une virulente polémique depuis la réception de l'ouvrage de Sarah Maza, *The Myth of the French Bourgeoisie* en 2003².

1. Les controverses des années 1950 et 1960 opposaient principalement Roland Mousnier à Ernest Labrousse. Elles renvoient autant à une impossible transposition des classifications actuelles, qu'à la difficulté d'établir des catégories spécifiques de la société d'Ancien Régime, posant le problème insoluble de l'adéquation de l'individu dans ses diverses dimensions avec la typologie. Voir : Fanny Cosandey (dir.), *Dire et vivre l'ordre social*, Paris, EHESS, 2005, introduction, p. 11.

2. Se tient-on en deçà de l'identité, tant que l'on n'accède pas à la parole politique ? L'ouvrage se veut en partie une provocation, mais a pour intérêt d'ouvrir un débat. L'identité passe-t-elle nécessairement par le langage ou ce dernier est-il la dernière étape de l'objectivation d'une position sociale, celui de la prise de conscience au moment même où la position est déjà en mutation ? Voir : Sarah Maza, *The Myth of the French Bourgeoisie. An Essay on the Social Imaginary, 1750-1850*, Cambridge, Harvard University Press, 2003. La réception de l'ouvrage engage une période de réflexions renouvelées sur l'identité bourgeoise. Voir : Colin Jones, « Les bourgeois de la France d'Ancien Régime », dans Jean-Pierre Jessenne (dir.), *Vers un ordre bourgeois, révolution française et changement social*, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 161-170. Sur la formation de la conscience bourgeoise, voir : Jan Goldstein, *The Post-Revolutionary Self. Politics and Psyche in France, 1750-1850*, Cambridge-London, Harvard University Press, 2005 ; et François-Joseph Ruggiu, « L'utilisation de la notion d'identité en histoire sociale », dans Marc Belissa, Anna Bellavitis, Monique Cottret, Laurence Croq, Jean Durma (dir.), *Identités, appartenances, revendications identitaires*, Paris, Nolin, 2005, p. 395-406.

L'analyse des réseaux dynastiques vient au secours de cette aporie. Mais elle implique une hypothèse forte : la matrice des identités bourgeoises ne se construit pas uniquement, *a posteriori*, par le langage l'imaginaire ou la conscience de soi, mais *a priori*, dans l'univers matériel, les interactions sociales et la compréhension des mécanismes de la mobilité sociale. Aussi s'agit-il de passer d'une lecture par les catégories sociales, à une perception fluide du changement d'état, la plupart des acteurs étant en réalité dans une perpétuelle mobilité sociale ascendante ou descendante. Le député Lebrun, fraîchement anobli, en offre la meilleure définition en 1789 : « je n'appartiens plus au tiers-état, je ne suis point encore avoué par la noblesse. Attaché à l'un de ces ordres par des souvenirs, je suis poussé vers l'autre par mes espérances, par celles de mes enfants³. »

La dynastie Le Couteux sert de support à cette étude qui propose quelques pistes constructives d'analyse de l'identité bourgeoise par la modélisation en réseaux distincts de ses mobilités. Un réseau arborescent du capital rend compte de la plasticité des formes de transmission d'un entrepreneuriat familial trop souvent tenu pour immuable ; un réseau clivé de la propriété immobilière met en évidence la perméabilité des modèles sociaux et leurs circulations dans la constitution des patrimoines ; un réseau imbriqué des sociabilités inscrit l'identité bourgeoise dans le cadre de la mondanité salonnaire, éclairant une continuité peu étudiée entre les salons d'Ancien Régime et les nouvelles élites de l'Empire⁴.

Plasticité de la transmission dynastique : le réseau arborescent du capital

Les Le Couteux sont une famille d'entrepreneurs rouennais bien connue grâce aux travaux de Michel Zylberberg sans lesquels il m'aurait été difficile de conduire cette démonstration⁵. Il s'agit d'une nébuleuse dynastique qui s'étend sur sept générations et compte plus de deux cents individus. Spécialisée dans les échanges commerciaux principalement textiles avec l'Angleterre, elle appartient au corps des marchands-drapiers et installe dans la première moitié du xviii^e siècle une seconde direction de la société à Paris. Le capital en demeure commun, jusque sous l'Empire, sous la raison sociale unique de Le Couteux et C^{ie}. Les deux sièges développent parallèlement au négoce une activité bancaire dont le but initial est de faciliter les relations commerciales dans la seconde moitié du xviii^e siècle (lettres

3. Charles-François Lebrun, *Opinions, rapports et choix d'écrits politiques de Charles-François Lebrun*, Paris, Bossange, 1829, p. 209. Il a été anobli en 1768.

4. Cette recherche est le fruit d'une thèse soutenue à l'université de Rouen, sous la direction de Michel Biard en 2011.

5. Michel Zylberberg, *Capitalisme et catholicisme dans la France moderne, la dynastie Le Couteux*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2005.

de changes, tenue rémunérée de comptes, fonds de roulement pour les manufactures). La rentabilité des engagements financiers étant meilleure plus régulière et plus sûre que celle du commerce, les Le Couteux orientent leurs capitaux vers l'activité de banque au début du xviii^e siècle, le centre de gravité de l'entreprise se déplaçant de Rouen vers Paris. Il s'opère alors une spécialisation progressive des deux branches de la société, la capitale prenant en charge les investissements financiers, Rouen assurant le négoce et le trafic portuaire. La complémentarité des activités par les investissements croisés entre les deux sièges nécessite un capital de plus en plus considérable : dès 1720, il atteint 2 400 000 livres, somme exceptionnelle pour l'époque, faisant de Le Couteux et C^{ie} l'une des banques les plus pérennes et les plus solides de la place parisienne jusqu'à la Révolution⁶. L'entreprise adopte dans les années 1780 une structure en holding avant l'heure, dont les investissements s'étendent de l'importation des piastres espagnoles, à la traite des Noirs en passant par diverses activités manufacturières⁷. L'analyse met en relation les combinaisons successives des réseaux familiaux avec ce dynamisme entrepreneurial.

Le rôle des fratries dans l'intégration des élites négociantes

Les fratries sont au centre des successions jusqu'au milieu du xviii^e siècle. D'abord confiée à l'aîné jusqu'au milieu du xvii^e siècle (David I^{er}, puis Jean IV) (1583-1651) administrant conjointement les deux branches. Deux autres fratries leur succèdent dans la première moitié du xviii^e siècle, issues d'Antoine I^{er} (1628-1698) et de Jacques III (1624-1660). Cette pratique est consolidée au xvii^e siècle par des alliances avec des sororeries issues d'un milieu négociant sensiblement mieux intégré, qui font de certains dirigeants à la fois des frères et des beaux-frères⁸. Ces mariages s'interprètent différemment au fil de l'ascension.

6. De rares établissements comme ceux de Law ou Thélusson-Necker dépassent ce niveau. La banque parisienne se caractérise par une implantation durable dans le quartier des Halles jusqu'en 1750 et un fort renouvellement de ses effectifs jusqu'en 1815. Voir : Richard Flamein, « L'univers matériel et la construction de l'identité bourgeoise », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 362, octobre-décembre 2010, p. 14.

7. Les fonderies de Romilly, la bonneterie de Rocheguyon, les tabacs de Morlaix, l'huile d'éclairage à Saint-Sever, puis les mines d'Anzin en constituent quelques exemples.

8. La démographie historique s'est intéressée dans une large mesure à la relation parents-enfants et plus récemment à celle du parrainage. Voir : Marion Trevisi, *Au cœur de la parenté, oncles et tantes dans la France des lumières*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2008. Les études concernant spécifiquement le lien fraternel demeurent rares, voir : Michel Oris, Guy Brunet, Eric Widmer, Alain Bideau (dir.), *Les fratries, une démographie sociale de la germanité*, Berne, Peter Lang, 2007.

Trois unions successives avec trois filles du marchand-drapier-chausseur Jacques Lustin sont l'instrument de l'intégration des Normands dans les grands corps de métier parisiens au début du XVIII^e siècle⁹. Elles sont associées à des contrats d'apprentissage et à des dots non négligeables pour l'époque comprises entre 3 600 et 7 000 livres. Ces alliances s'inscrivent dans des systèmes de compensation : Jacques Lustin n'a pas d'héritier mâle et ses gendres redoutent un rejet toujours possible en deçà des corporations, comme le montre l'exemple des Homassel décrit par Nicolas Lyon-Caen¹⁰.

Plus tard, les alliances entre fratries revêtent un sens différent : l'union de deux Rouennais avec deux filles Bouët se comprend dans le cadre des rivalités procédurales entre marchands-drapiers et merciers-grossiers autour de la commercialisation du drap au début du XVIII^e siècle¹¹. Ce conflit aboutit à la redistribution des élites urbaines dans un espace urbain ségrégué : les Le Couteux et les Bouët sont voisins au sein d'un îlot compris entre la rue aux Ours et la rue du Gros Horloge. Ces alliances correspondent à la mobilisation du plus grand nombre de signataires des contrats de mariage, avec un maximum de 124 témoins en 1712¹². Il faut y voir la manifestation publique d'une ascension maîtrisée dans le cadre d'une vigilance endogamique des milieux négociants. Au sommet du monde marchand, les alliances de fratries accompagnent la conversion des mobilités sociales vers de nouveaux investissements. Les deux alliances parisiennes contractées avec des filles Berry sont à ce titre éloquentes : si le premier mariage de Barthélemy II avec Charlotte s'inscrit encore en 1690 dans la logique d'une alliance marchande, la seconde unissant Étienne III à Marguerite, en 1703, traduit une forte évolution des motivations. Le père de la mariée, ainsi que son futur gendre, abandonnent à cette époque la marchandise pour l'achat d'une charge et s'engagent dans la voie de l'anoblissement par l'office¹³.

9. Marie, Catherine et Michèle Lustin épousent respectivement Daniel, Jacques et Robert, trois dirigeants de la branche parisienne entre 1606 et 1630 : Archives nationales (désormais AN), Mimetier central des notaires parisiens (désormais MC), ét. LVIII 13, 18 juin 1606, contrat de mariage de Daniel ; *ibid.*, ét. LVIII 50, 28 juillet 1630, contrat de Robert II Levavasseur, neveu et associé des Le Couteux.

10. La vie des Homassel est décrite au travers de deux récits biographiques entre « ego-document » et reconstruction de la trajectoire sociale : Nicolas Lyon-Caen, *Un roman bourgeois sous Louis XIV ? Récit de vie marchande et mobilité sociale : les itinéraires des Homassel*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2008.

11. Jochen Hoock, « Réunions de métiers et marché régional. Les marchands réunis de la ville de Rouen au début du XVIII^e siècle », *Annales ESC*, 43, mars-avril 1988, n° 2, p. 301-322.

12. Archives départementales de Seine-Maritime (désormais ADSM), 2E7/43, 7 septembre 1712, contrat de mariage entre Marie-Anne Bouët et Barthélemy I^{er} Le Couteux.

13. La titulature revendiquée dans les actes exprime clairement la mobilité des acteurs : AN, MC, ét. C 394, 24 avril 1690, contrat de mariage de Barthélemy II ; et : *ibid.*, C 451, 27 janvier 1702, contrat de mariage d'Étienne III.

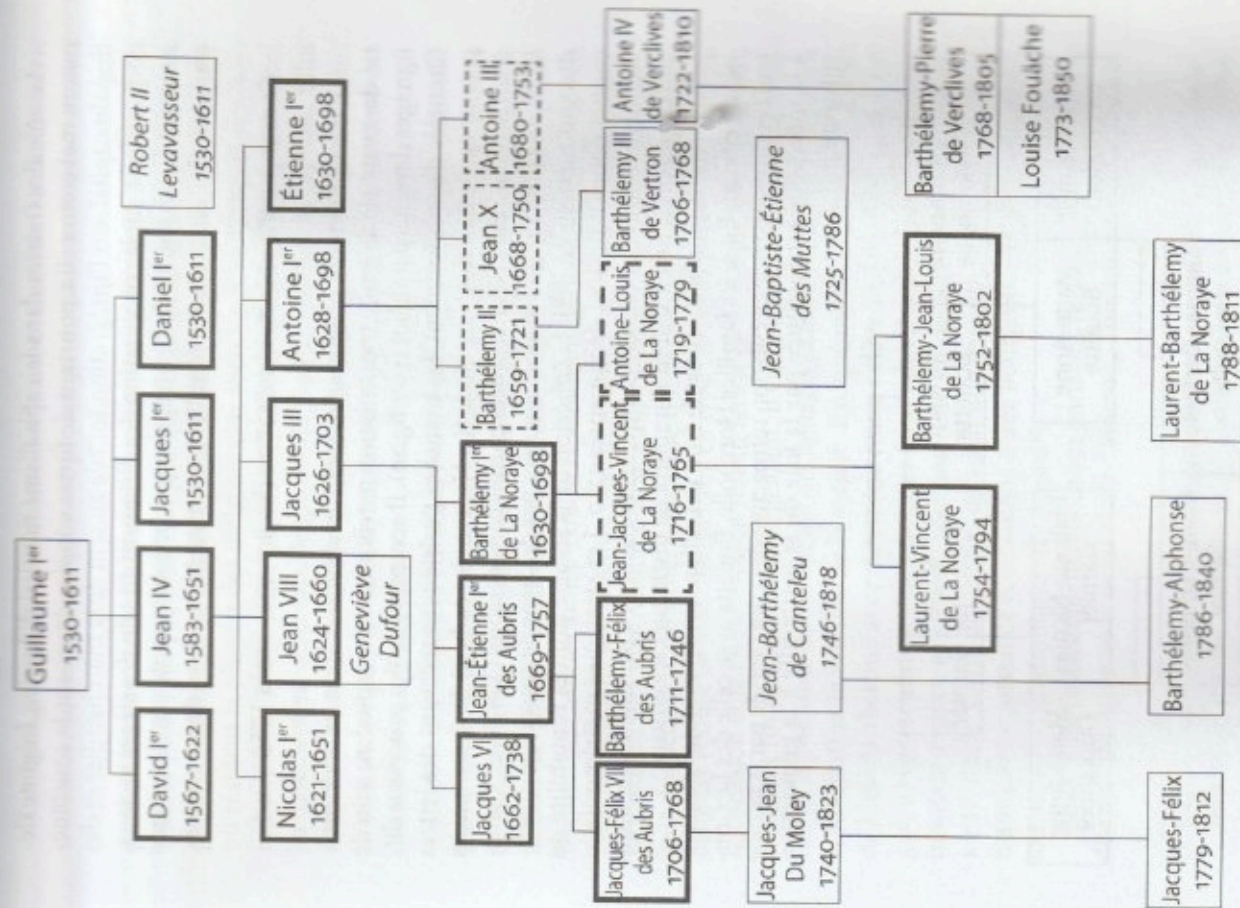


Figure 20

Les fratries dans la circulation et la transmission du capital. En italique, ceux dont le père n'est pas dirigeant de Le Couteux et C^{ie}. Encadré en gras, les différentes fratries (chaque niveau horizontal représente une génération).

Le rôle des fratries dans le capitalisme familial d'Ancien Régime demeure mal connu : il a pourtant de fortes conséquences sur la construction du capital, sur l'intégration sociale au sein de la marchandise et des corporations, sur la cohabitation des dirigeants au sein des sièges sociaux, assurant la pérennité de l'entreprise par la cohésion de ses directions croisées. Il place le réseau familial au centre de l'analyse des mobilités.

Consanguinité et individualisation des lignages après 1750

Le fractionnement progressif des fratries aboutit dans la seconde moitié du XVIII^e siècle à une transmission patrilinéaire du capital au sein de lignages devenus parallèles (voir fig.20). Il accompagne des processus différenciés d'anoblissement, les branches parisiennes recevant des lettres patentes au milieu du XVIII^e siècle (La Noraye, des Aubris), les rouennaises étant promues par l'achat d'offices parfois considérables (Verclives, Canteleu¹⁴). Les directions sont alors assurées par des liens de cousinage distendus qui mettent en péril la cohésion de la société dont la rentabilité du capital connaît un lent déclin après 1750. Les stratégies matrimoniales viennent à nouveau étayer les intérêts dynastiques par une endogamie consanguine récurrente dont il importe de distinguer les enjeux.

Sa forme la plus précoce est le fruit des alliances marchandes du XVII^e siècle : elle implique les familles Horcholle, Bouëtte avec celle des Le Couleux et provoque une circulation rétroactive de la dot : versée par la famille à la mère, elle est restituée par la fille ou la petite fille à la génération suivante.

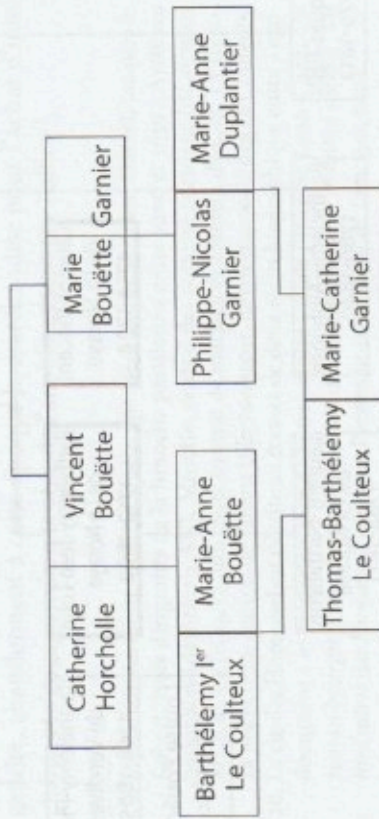


Figure 21

La consanguinité rouennaise avec les Bouëttes

14. ADMS, 7B715, lettres d'anoblissement de Jean-Étienne I^{er} des Aubris et Barthélémy I^{er} de la Noraye en 1756. Le père de Jean-Barthélémy Le Couleux de Canteleu est premier président de la Cour des comptes, aides et finances de Normandie en 1767, charge qu'il acquiert pour la somme considérable de 280 000 livres.

Les lignages parisiens entament dès le début du XVIII^e siècle une série d'alliances consanguines qui va se prolonger durant quatre générations : le mariage de Jean X avec sa cousine Catherine-Marguerite Brochant inaugure en 1711 un siècle d'alliances successives entre les La Noraye et les Aubris-Moley jusque sous l'Empire (voir figure 22). Elles sont facilitées par la cohabitation au sein de l'hôtel de direction de la rue Montorgueil où résident la plupart des dirigeants en exercice. Ces alliances répétées redistribuent le capital au profit des branches parisiennes et participent au basculement du centre de gravité de l'entreprise vers la capitale. Elles ébauchent une hiérarchisation entre les lignages, les La Noraye devenant la branche principale de la dynastie assurant la direction conjointe des deux sièges jusqu'en 1780.

La consanguinité des branches rouennaises est plus tardive, mais elle forme la synthèse de deux siècles de pratiques matrimoniales en matière de concentration du capital : elle se caractérise par des alliances croisées de fratries entre les Verclives et les Canteleu (voir fig.23). La sœur de Jean-Barthélémy, Marie-Aimée-Louise Le Couleux de Canteleu a épousé en 1762, moyennant une dot non négligeable de 80 000 livres, Antoine IV Le Couleux de Verclives qui contracte ainsi son troisième mariage consanguin consécutif. Ce dernier n'est autre que le frère d'Anne Le Couleux, la future épouse de Jean-Barthélémy en 1775. Ce système d'alliances assure la cohésion et la circulation en réseau fermé de la fortune entre les deux branches rouennaises. Plus largement, il équilibre autour du siège normand, la puissante concentration des lignages parisiens et pérennise jusqu'à la Révolution la stabilité de la société. Exceptionnelle, la dot du mariage de Jean-Barthélémy avec sa cousine Anne s'élève à 647 000 livres et n'est guère représentative des pratiques familiales des Le Couleux, dont le montant moyen se situe, le plus souvent, en deçà de 100 000 livres au XVIII^e siècle. Cette dot constitue aussi une exception pour l'époque et manifeste la puissance économique d'une bourgeoisie ascendante par un lent travail d'accumulation du capital¹⁵.

Seuls trois établissements bancaires parisiens recensés par l'*Almanach* de 1704 ont traversé le demi-siècle (Masson, Tourton associé à Baur et

15. En s'appuyant sur les tables alphabétiques du contrôle des actes des Archives départementales, Timothy Tackett s'intéresse aux montants des dots constatées pour les députés du tiers état et de la noblesse en 1789 : pour la quarantaine d'élus du Tiers pris en compte, au nombre desquels figure Jean-Barthélémy, la dot moyenne se situe autour de 60 000 livres avec toutefois des disparités très significatives. Mais le Rouennais se situe, par la même occasion, dans la partie supérieure des dots aristocratiques recensées dont la moyenne est évaluée à de 250 000 livres : seuls le Prince de Poix, dont la dot excède le million de livres et le comte de Lameth, avec 800 000 livres, dépassent ce niveau de fortune (*Par la volonté du peuple. Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, Paris, Albin Michel, 1997, annexes, p. 291-292).

parcellaire à l'intérieur des îlots urbains par le rachat de corps de logis contigus. D'abord polarisés par la proximité des Halles et du commerce textile au XVII^e siècle, les sièges parisiens du siècle suivant se déplacent progressivement avec les élites de la finance vers les quartiers à forte mixité sociale ascendante (la place Vendôme, les faubourgs Saint-Honoré et Poissonnière), mêlant haute finance, grand négoce, noblesse de robe, haute administration et aristocratie.

Les Le Couteux acquièrent, au XVII^e siècle, leurs propriétés de vendeurs un peu mieux intégrés au sein du négoce ou plus institués par les offices qu'ils ne le sont eux-mêmes. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les biens proviennent de cercles aristocratiques de plus en plus proches de la Cour.

Date, nature et valeur des biens	Acquéreurs	Vendeurs
1629 petite maison 1 500 livres	Jean I ^{er}	Marchand et oncle par alliance
1640 petite propriété rente de 400 livres et soulte de 600 livres	Jacques I ^{er}	Nicolas Dubois, receveur des rentes de la ville de Paris
1652 maison 8 000 livres	Robert II Levasseur	Louis Béguin, contrôleur du roi pour le bétail à pied fourchu
1660 maison, 3 corps de bâtiment rente de 1 925 livres	Jacques I ^{er}	Christophe Maillet, receveur général de l'ordre du Saint-Sépulcre
1680 maison, 2 corps de logis 19 000 livres	Étienne I ^{er} Jacques III Antoine I ^{er}	Luc Fermanel, prêtre directeur des séminaires des missions étrangères famille marchande rouennaise
1699 grande maison, 4 corps de logis 39 000 livres	Jean-Étienne I ^{er} Barthélemy II Jacques VI Jean X	Henri Henriquez, conseiller au Parlement de Normandie
1715 maison, cour et jardin et autres bâtiments 7 500 livres	Barthélemy I ^{er}	Un conseiller du Parlement de Normandie
1719 maison, plusieurs corps de logis et cours 40 000 livres	Jacques VI Jean-Étienne I ^{er} Barthélemy I ^{er}	Antoine Asselin, marchand à Rouen
1740 héritage	Antoine III	Marquise de Flavacourt

Le Couteux) et neuf banques de l'édition de 1749 ont plus de vingt ans d'existence : Le Couteux et C^{ie} est le seul établissement à se maintenir jusque sous l'Empire. L'adaptation des réseaux matrimoniaux aux stratégies de transmission met en évidence la souplesse du capitalisme familial d'Ancien Régime. La consanguinité souvent tenue pour une forme pour le moins désuète relève, dans les faits, des pratiques les plus tardives de préservation du capital. La consanguinité équilibre l'individualisation des lignages et contribue à une situation intermédiaire entre directions de fratries et rivalités lignagères autour du contrôle du capital dynastique.

Les réseaux clivés de la propriété : géographie résidentielle et perméabilité des modèles sociaux

La perméabilité des modèles sociaux se construit de manière transversale par la circulation des propriétés. Elle soulève la question des intermédiaires culturels, du rapport mimétique de la bourgeoisie à l'aristocratie, enfin de la constitution possible d'un réseau de propriétés dont la logique rejoint les impératifs de mobilité. En substance, il s'agit de situer le rôle des propriétés dans le processus d'ascension sociale : les Le Couteux consacrent en l'espace de 40 ans, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, près de deux millions de livres à leur acquisition.

Une circulation sociale sélective des biens

Le siège social est un instrument d'intégration qui favorise l'accès aux élites négociantes afin d'échapper par le haut aux rivalités procédurières de métier¹⁶ : après une période d'ajustement de l'adresse des directions à mesure de l'ascension sociale au XVII^e siècle, les dirigeants des deux branches optent pour l'achat d'hôtels de direction dans le premier tiers du XVIII^e siècle¹⁷. Cette époque consacre l'intégration de la dynastie au sommet du négoce et accompagne un fort travail de recomposition du

16. Voir, notamment à Rouen : J. Hoock, « Réunions de métiers et marché régional », art. cité, p. 303-304.

17. Sur la dynamique foncière urbaine, voir : Bernard Lepetit, « L'appropriation de l'espace urbain : la formation de la valeur dans la ville moderne, XVI^e-XIX^e siècle », *Histoire, économie et société*, 13, 1994, n° 3, p. 551-559 ; et : Jean-François Cabestan, *La conquête du plain-pied, l'immeuble à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions Picard, 2004. L'historiographie des sièges sociaux d'entreprise est encore peu étoffée. Sur l'hôtel rouennais de la rue aux Ours, voir : Richard Flamein, « Mobilité sociale et univers matériel, le 34 de la rue aux Ours à Rouen », *Annales de Normandie*, 59, janvier-juin 2009, n° 1, p. 11-34. L'acquisition du siège rouennais se fait en deux temps : ADMS, 2E12/25, 11 décembre 1699, achat de la parcelle adjacente au marchand logis ; *ibid.*, 2E13/32, 14 juillet 1719, achat de la parcelle adjacente au marchand Asselin. À Paris : AN, MC, ét. XXIX 408, 7 mai 1732, reconnaissance d'acquisition par Jacques VI et Jean X de l'hôtel d'Auch, rue Montorgueil.

1752	seigneurie de Vertron 172 000 livres	Barthélemy III	Alexandre Gislain de la Brosse, fils d'un gentilhomme ordinaire de Monsieur, duc d'Orléans
1754	maison, mesure et autres 35 000 livres	Antoine-Louis	Heulter, marchand à Rouen
1757	seigneurie du Moley 480 000 livres	Jacques- Félix VII	Le duc et la duchesse de Chaulnes
1757	seigneurie du Puy 145 000 livres	Jean-Étienne II	Le marquis de Saint-Vallier
1760	seigneurie Hacqueville 291 000 livres	Jean-Jacques- Vincent Antoine-Louis	Jean-Baptiste Fauvel, chevalier et seigneur de Hacqueville et Richeville
1768	seigneurie de Farceaux 410 000 livres	Antoine-Louis Olympe Palerne	Le marquis de Romé
1768	seigneurie de Verclives 132 400 livres	Antoine IV	Haut et puissant seigneur Jean-Jacques-Philippe de Vielsmaisons
1771	Malmaison 220 000 livres	Jacques-Jean	La veuve de Henri-François d'Aguesseau, fils aîné du chancelier et conseiller d'État
1782	domaine de Villeflix 214 000 livres	Barthélemy- Jean-Louis	Armand-Louis, marquis de Béthune, lieutenant général des armées du roi et Louise-Marie-Thérèse Crozat de Thiers, sa femme
1787	grande maison à Louveciennes 151 000 livres	Laurent- Vincent	La marquise Victoire de Castellane épouse d'Esprit- François-Henry, maréchal des camps et armées du roi
1791	Meung-sur-Loire 300 000 livres	Jacques-Jean du Moley	Ancien château de l'évêque d'Orléans acquis en bien national
1792	usufruit d'une maison à Auteuil rente annuelle de 4 000 livres	Jean-Barthélemy	Laurent Grimod de La Reynière, ex-marquis de La Reynière, financier et fermier pour l'usufruit Joly de Fleury pour la propriété
1793	nue-propriété de la maison 13 000 livres de rente viagère et 75 000 livres de capital		

Tableau 24

Perméabilité des modèles sociaux par la circulation des propriétés
En italique : les achats rouennais.

Construire les liens de famille dans l'Europe moderne

La courbe de la valeur des biens ne suit pas complètement l'ascension sociale par l'acquisition : la plupart des transactions marchandes sont modestes, dans une fourchette comprise entre 1 500 et 40 000 livres au xvii^e siècle. Les achats plus considérables concernent les seigneuries qui renforcent l'anoblissement des différents lignages de la famille au milieu du xviii^e siècle et peuvent dépasser les 400 000 livres. Enfin, dans les dernières années de l'Ancien Régime, la dynastie complète son patrimoine par l'achat de campagnes acquises des familles les plus prestigieuses de l'aristocratie (Aguesseau, Castellane, Grimod de La Reynière), mais dont la valeur se négocie à des niveaux intermédiaires inférieurs à 220 000 livres. Ainsi la notion de patrimoine dissocie au fil de l'ascension la valeur symbolique du bien attachée au prestige du propriétaire antérieur, de l'investissement économique et met à jour certains ressorts de la circulation immobilière.

La perméabilité des modèles sociaux s'accompagne d'une transmission mobilière : pour des raisons souvent fiscales et de commodité les propriétés sont cédées avec leurs meubles, les anciens possesseurs n'emportant que leurs objets personnels (portraits, linge, bijoux, argenterie), laissant apparaître un large cercle de mobilier cessionable.

Propriétés	Date et nature de la transaction	Valeur de la propriété	Valeur du mobilier cédé (% de la valeur de l'immeuble)
Vertron	achat	130 000 livres	42 000 livres (32 %)
Hautot-sur-Seine	1768 estimation	30 000 livres	10 000 livres (33 %)
Malmaison	1771 achat 1799 vente	180 000 livres 325 000 francs	40 000 livres (22 %) 37 000 francs (11 %)
Domaine de Villeflix	1782 achat 1795 vente aux époux 1809 vente	200 000 livres 900 000 livres 320 800 francs	14 382 livres (7 %) 100 000 livres (10 %)
Louveciennes	1787 achat	121 000 livres	30 000 livres (24 %)
Auteuil	1792 achat	4 000 livres	10 000 livres

Tableau 25

La valeur du mobilier vendu avec les propriétés.

Changer d'époque n° 26, 2013

Ce mobilier peut représenter jusqu'au tiers de la valeur de la transaction et installe la bourgeoisie dans l'univers matériel de la noblesse. Sans doute faut-il distinguer le processus mimétique de la perméabilité des modèles sociaux : plus qu'une copie du mode de vie aristocratique, la circulation des meubles induit une appropriation de l'univers des prédecesseurs par des processus de mise au goût du jour de la distribution, des tissus ou des couleurs, une évacuation vers les étages du mobilier le plus démodé et une affectation souple de l'espace habité en fonction des nécessités familiales ou de la sociabilité. Plus qu'à une spécialisation, on assiste, dans les faits, à l'affectation extensive des espaces : Antoine IV Le Couteux de Verclives qui décède en 1810, veuf et âgé de plus de 80 ans, dispose de plus de 100 couchages qui représentent près de 27 % de son patrimoine mobilier¹⁸.

Un réseau de propriétés articulé par la vallée de la Seine

La circulation symbolique se double d'une construction dynastique de l'espace qui présente certaines caractéristiques.

Une forme collective d'acquisition de propriétés en « grappe » favorise la formation de territoires familiaux. Ces grappes se forment dans le cadre de l'endogamie marchande du xviii^e siècle, sur les lieux investis par les beaux-parents des dirigeants Le Couteux¹⁹. Au siècle suivant, les grappes prennent de l'ampleur pour constituer des territoires considérables, autour de Canteleu dans le méandre de la Seine proche de Rouen et plus encore dans le Vexin normand où la branche des La Noraye acquiert plus de 600 hectares réparties en huit seigneuries, dans un triangle compris entre Saint-Clair-Sur-Epte, Étrepigny et Fleury-sur-Andelle. La première représente un investissement de près de 500 000 livres, la seconde de plus de 800 000 livres au milieu du xviii^e siècle.

La seconde caractéristique relève d'une structuration en réseau reliant les sièges rouennais et parisien le long de la Seine, les grappes formant une étape sur le trajet. Sur la rive gauche, la propriété de Saint-Just accueille annuellement l'inventaire des deux directions²⁰, tandis que sur la rive droite

18. ADSM, 2Ez/158, 10 décembre 1810, inventaire après décès d'Antoine IV de Verclives. Ils représentent 55 % du mobilier inventorié dans la campagne de Canteleu.

19. Les premières propriétés sont acquises à proximité d'Orgénus et dans le bailliage de Montfort-Lamaury d'où est originaire Jacques Justin. Celles de Saint-Just près de Vernon sont liées à la famille Barbot.

20. Pierre-Nicolas Berryer, *Souvenirs de M. Berryer, doyen des avocats de Paris, de 1774 à 1838*, Paris, Ambroise Dupont, 1839, p. 251 : « Tous les ans, les deux familles de Paris et de Rouen, femmes, enfants et petits-enfants, se réunissaient à jour fixe, sur la route de Paris à Rouen, en une vaste maison dont elles étaient propriétaires en commun, sise à moitié chemin, près de Vernon. Là, étaient apportés tous les registres des deux établissements ; on procédait à un inventaire annuel, qui était signé par les chefs ; après quoi l'on se séparait, et chacun retournait à sa destination. »

le lignage des La Noraye, qui dirigent les deux sièges, dispose d'une autre étape dans ses seigneuries de Farceaux, Haqueville et Richeville.

Enfin, à la veille de la Révolution, le territoire des propriétés se polarise dans un réseau de campagnes à proximité des sièges sociaux : les Le Couteux achètent dans le dernier tiers du xviii^e siècle la Malmaison à Rueil (1771), le château de Voisins à Louveciennes (1787) ou encore une propriété à Auteuil (1792). Ces acquisitions marquent un tournant dans la mobilité sociale de la dynastie : elles consacrent à la fois une pratique acquise de la résidence multiple en relation avec les sièges sociaux, une intégration au sommet de la circulation sociale induite par les propriétés (voir tableau 24), et la mise en activité d'un réseau salonnier.

Le réseau clivé des propriétés met en évidence la construction progressive de l'identité bourgeoise par des effets cumulés : elle résulte à la fois d'une pratique sociale sélective de la propriété, d'une armature géographique évolutive autour de territoires où l'emprise dynastique est forte. Le mode d'acquisition souvent collectif laisse ensuite la place à une redistribution de ces territoires parfois éponymes entre les lignages, consolidant la fragmentation de la dynastie en branches parallèles²¹.

Les réseaux imbriqués de la sociabilité salonnière

Entre 1771 et 1818, les Le Couteux entretiennent dans leurs campagnes une vie salonnière suivie et riche sur près de cinquante ans, qui cristallise un tissu serré de sociabilités au travers de pratiques mondaines²². Elle permet une double réflexion, à la fois sur le rôle des réseaux de sociabilité dans la construction des identités sociales, mais aussi sur la transition peu connue entre les salons aristocratiques parisiens du milieu du xviii^e siècle et les campagnes bourgeoises de la période suivante²³.

Le premier salon de la dynastie est acquis, en quelque sorte, avec la Malmaison en 1771. La campagne abrite depuis quelques années une brillante société, animée par M^{me} Harenc. La perméabilité des modèles de sociabilité est observable à travers la composante littéraire du salon : Marmontel et Jacques Delille viennent du salon de M^{me} Geoffrin, l'abbé

21. La branche des parlementaires rouennais adopte le nom éponyme des terres acquises dans le méandre de Canteleu après que le lignage l'ait reconstitué en un seul ensemble après 1779.

22. Le salon de la Malmaison est actif entre 1765 et 1799 autour de la branche des Moley, celui de Louveciennes lui est contemporain entre 1787 et 1794. Il est animé par un La Noraye et son épouse Charlotte Pourrat immortalisée sous les traits de la Fanny d'André Chénier. Enfin, la maison d'Auteuil, autour des Jean-Barthélémy Le Couteux de Canteleu entre 1792 et la fin de l'Empire.

23. Concernant les premiers on se reportera à Antoine Lilti, *Le monde des salons : sociabilité et mondanité à Paris au xviii^e siècle*, Paris, Arthème Fayard, 2005.

Morellet, des sociétés parisiennes de M^{me} Du Deffand et Necker, ainsi que de la coterie du baron d'Holbach²⁴. Cette mondanité littéraire s'inscrit dans une sociabilité de réciprocités : le prestige des hôtes rejaillit sur le salon, tandis que son influence doit ouvrir les carrières à ceux qui le fréquentent. L'aptitude à porter l'un de ses membres à l'Académie en constitue la marque : l'élection de Suard et de Delille en 1772, à laquelle s'oppose sans succès le maréchal de Richelieu relève d'une mobilisation des réseaux salonniers autour de la candidature de leurs fidèles²⁵. La préséance dans la réception d'une œuvre importante ou goûtée par la cour contribue, parfois indépendamment de sa qualité littéraire, à en proclamer l'influence : si Jacques-Jean prend la défense des *Barmécides*, ce n'est guère pour la qualité de la pièce qui a fait bâiller la comtesse d'Artois, mais par le fait que l'auteur en a réservé la lecture à son salon après l'avoir donnée à la Du Barry²⁶. Ainsi, le salon de la Malmaison ne peut être tenu pour une déclinaison imitative des cercles aristocratiques, il en est la continuité plus sûrement qu'un prolongement. La transformation progressive de la mondanité bourgeoise tient aussi de la variété des formes de sociabilités qui le compose.

Qui fréquente les salons de la finance à la fin de l'Ancien Régime ? Une superposition complexe d'affinités s'organise sur une toile de fond fortement maçonnique principalement dans les années 1780²⁷. Une part très conséquente des hôtes des Le Couteux fréquente les loges parisiennes (46 % en moyenne), cette proportion atteint 69 % à la Malmaison dont le propriétaire est maçon entre 1782 et 1790, pour décliner à Louveciennes (42 %), et quasiment disparaître ensuite à Auteuil, à l'exception notable de la présence de Cambacérés. De nombreux frères de la loge des Neuf

24. Daniel Roche, « Lumières et engagement politique, la coterie d'Holbach dévoilée », *Annales ESC*, 33, 1978, n° 4, p. 243-254. S'y retrouvent les esprits les plus marquants de l'époque : Diderot, Jean-Jacques Rousseau, Helvétius, Raynal, Marmontel ou Suard.

25. L'élection du premier se voit annulée par le parti du maréchal de Richelieu le jugeant trop proche du cercle d'influence de d'Alembert qui est nommé la même année secrétaire perpétuel de l'Académie. Le second est jugé trop jeune en dépit d'un talent reconnu. L'influence conjointe des salons de M^{me}s Geoffrin, Du Deffand ou de Lespinasse que fréquente d'Alembert n'est pas étrangère à leur réception en 1774. On ne peut affirmer pour autant que le salon des Le Couteux constitue un second cercle de la coterie de d'Alembert, il n'a jamais compté l'encylopédiste au nombre de ses membres, mais il en semble proche par les membres qui le fréquentent.

26. Jean-François de la Harpe, *Les Barmécides, tragédie en cinq actes et en vers*, Paris, Pissot, 1778 ; Jacques-Pierre Brissot, *Mémoires sur ses contemporains et la Révolution française*, Paris, Ladvocat, 1830, t. 1, p. 205.

27. La famille ne fournit pas moins de cinq membres à l'Ordre. Voir : Éric Saunier, *Révolution et sociabilité en Normandie au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles*, 6 000 francs-maçons de 1740 à 1830, Publications de l'université de Rouen, 1998, p. 244.



Figure 26 Structures et réseaux de la propriété autour de la vallée de la Seine.

Sœurs fréquentent leur réseau, beaucoup maçonneront également dans la loge parisienne des Amis réunis, créée par Savalette de Lange, dont on connaît les connexions avec la finance parisienne²⁸.

Les liens d'affaires complètent cette sociabilité salonnrière à une époque où les Le Couteux comptent davantage sur la formation de *consortia* d'investisseurs que sur l'autofinancement par le capital (Olavide, Cabarros). Enfin, avec la Révolution, les réseaux politiques, articulés par les loges et les milieux d'affaires se retrouvent dans les clubs des débuts de la Révolution, autour de Sieyès et du courant orléaniste : le club de Valois, puis la Société de 1789. Sous l'Empire et la Restauration, la dynastie qui a quitté toute activité financière se distingue dans le service de l'État et la fidélité au régime, ce qui lui vaut une forte promotion sociale : légions d'honneur et paires, Conseil d'État et carrières dans la préfectorale récompensent une élite reconverte issue de l'Ancien Régime. Les dernières mondanités du salon d'Auteuil sont plus solennelles : s'y côtoient quelques personnages importants autour d'un Jean-Barthélemy Le Couteux de Canteleu au faite de la faveur impériale²⁹.

28. On n'y dénombre pas moins de 84 frères impliqués dans la finance : il s'y trouve 15 banquiers, 13 receveurs généraux, 7 fermiers généraux, 7 trésoriers généraux, dont ceux de la Marine et de la Guerre, 4 payeurs généraux, 19 membres de la Chambre des Comptes de Paris, 7 hauts fonctionnaires du Trésor royal et 11 frères chargés de finances publiques, 6 administrateurs de la Caisse d'Escompte sont également membres de la loge. Voir : Pierre-François Pinaud, « Un cercle d'initiés à Paris à la fin du XVIII^e siècle. Les "Amis réunis", 1771-1791 » ; Lionel Bédard, Jean-Marc Moriceau, Jean-Michel Roy, Pierre-François Pinaud, Pierre Mercier, Claudia Kanoeski, Alexandre Gady, *Paris et Île-de-France. Mémoires*, Paris, Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et d'Île-de-France, t. XLIV, 1993.

29. Voir Natalie Petiteau, *Élites et mobilités : la noblesse d'Empire au XIX^e siècle (1808-1914)*, Paris, La Boutique de l'Histoire-Éditions, 1997.

Nom	Réseau des salons littéraires et artistiques	Liens d'affaires	Liens politiques	Réseaux maçonniques
Vittorio Alfieri	Poète italien auteur de la <i>Tyrannie</i>	La Malmaison		Franc-maçon
Jacques-Henry Bernardin de Saint-Pierre	Salons de M ^{lle} de Lespinasse et de Mme Necker, proche de Rousseau		Société des amis des Noirs	Franc-maçon
Abbé Delille	Membre de l'Académie et poète prestigieux salon de M ^{me} Geoffin	Aministre pour son compte l'abbaye Saint-Severin		Loge des Neuf Sœurs
Friedrich Melchior grimm	salon de M ^{mes} d'Épinay et Du Deffand			
Eugenio Izquierdo		En affaire avec Jacques-Jean Romilly-sur-Andelle et banque Saint-Charles		Loge des Neuf Sœurs
Lavoisier				Franc-maçon
Mandar		Projet d'aménagement de la rue Montorgueil		
Jean-François Marmontel*	Salon de M ^{me} Geoffrin		Proche de Necker, membre de l'assemblée électorale de Paris	
Abbé Morellet	Salons de M ^{mes} Du Deffand et Necker membre de l'Académie			

Pablo de Olavide	Actionnaire de la fonderie de Romilly et spéculation sur les rentes viagères	Loge des Neuf Sœurs
Suard	Salon de M ^{mes} Geoffrin et de Beauvau académicien époux de la sœur de l'éditeur Pantoucke	Journal monarchique des <i>Indépendants</i>
Sieyès**	Membre du club de Valois et de la Société de 1789, député du Thiers et membre de la Convention Ami des Noirs	Loge des Neuf Sœurs
Thérèse Tallien	Fille de Cabarrus, fondateur de la banque Saint-Charles	Affiliée à la loge « Olympique »
Élisabeth Vigée-Lebrun	Portrait de Geneviève-Sophie	
André Chénier	Inspire les Odes à Fanny	Société de 1789
Choderlos de Laclos	Intérêts dans la C ^{ie} des mines d'Anzin	Club de Valois secrétaire de Philippe-Égalité, de convictions orléanistes
Condorcet	Société d'Auteuil Salons de M ^{lle} de Lespinasse et de la marquise de Condorcet	Club de Valois Société de 1789 Journal de la Société Député de Paris en 1791

Benjamin Constant	Salons de M ^{me} de Genlis	Proche des aristocrates libéraux, puis se radicalise
Jacques-Louis David	Envoi de blé et de farines d'Amérique	ministre plénipotentiaire représentant les États-Unis
Gouverneur Morris**	Prêt et administration de ses biens durant son voyage	Loge « L'Heureuse Rencontre »
Jean-François La Pérouse	Auteuil	
Combacérés	Archichancelier d'Empire	Franc-maçon
Constant	Premier valet de Napoléon I ^{er}	
De Meizi	Vice-Président de la république ligurienne	
Godin	Envoyé de la République française à Constantinople	
Germaine de Staël	Le salon de sa mère	La fille de Necker

* Présent aussi à Louveciennes

** Présent aussi à Auteuil.

*** Présent aussi à La Malmaison

Tableau 27

Les sociabilités croisées des salons Le Couteulx.

La mondanité salonnière reflète la construction organique des réseaux de sociabilité. Elle illustre la capacité d'une dynastie à renouveler les ressorts de sa mobilité sociale par la recombinaison de ses sociabilités. Mais elle montre aussi l'imbrication des composantes d'une identité qui caractérise par la fluidité constante de ses repères.

L'analyse des réseaux du capitalisme familiale donne de la consistance à l'étude des mobilités sociales d'Ancien Régime. La variété des formes de leur organisation est un premier acquis : on ne peut confondre les réseaux de la transmission (le capital) avec la transmission de réseaux (l'armature des propriétés et les liens de sociabilité). Ces circulations sont complémentaires et permettent de mieux comprendre ce qu'est une ascension bourgeoise aux XVII^e et XVIII^e siècles dans l'évolution de ses composantes : d'une certaine manière si les trajectoires possibles sont infinies, les éléments qui les composent ne le sont pas. Une approche quantifiée de la mobilité sociale par les réseaux ébauche ainsi les contours d'une matrice des identités bourgeoises sur le substrat de son univers matériel³⁰. Elle inscrit ce travail en rupture avec une approche par la stratification sociale, ainsi qu'avec une conception étroitement langagière et *a posteriori* de la genèse d'une identité bourgeoise. Elle privilégie en revanche la fluidité, le passage d'un état à l'autre et les goûts hybrides et inclassables d'individus en mobilité. L'analyse se situe dans cet entre-deux qui échappe aux catégories³¹. L'ensemble donne à voir l'extrême plasticité de l'ordre social d'Ancien Régime et invite à un renouvellement de l'historiographie des mobilités, échappant au caractère parfois téléologique de la construction du discours sur l'ascension, rompant à la fois avec la *success story* et le préjugé d'un capitalisme familial immuable et figé dans ses structures. La lecture par les flux l'emporte sur la lecture par la stratification. Les mobilités constituent un objet historique prometteur.

GRHIS
Université de Rouen

Table des figures, graphiques et tableaux

Figure 1 : Les héritiers d'autres générations (total : 486)	91
Figure 2 : Les héritiers d'autres générations divisés selon le genre du testateur	92
Figure 3 : Les legs selon le genre du testateur (total : 495)	93
Tableau 4 : Âges des tisserandes en taffetas au moment de la demande d'admission à la corporation	118
Figure 5 : Les familles du Grand Conseil, 1297-1797	131
Figure 6 : Présence des familles cooptées en 1297	132
Tableau 7 : Mariages entre familles de la 1 ^{re} agrégation et le vieux patriciat	133
Figure 8 : Présence des familles patriciennes au Grand Conseil, 1297-1797	134
Figure 9 : La différence numérique des rameaux patriciens selon les deux sources généalogiques	135
Figure 10 : La ramification des familles patriciennes vénitienes, 1297-1797	137
Figure 11 : Patriciens ayant le droit d'accéder au Grand Conseil, 1324-1797	138
Figure 12 : Récapitulation de l'évolution démographique des familles, rameaux et patriciens, 1297-1797	139
Tableau 13 : Synthèse numérique du nombre des familles, rameaux et patriciens ayant le droit d'accéder au Grand Conseil, 1297-1797	140
Tableau 14 : Structures orientales et occidentales selon Pierre Guichard	142
Figure 15 : Taux d'extinction des premiers « lignages » patriciens des familles entrées au Grand Conseil en 1297	145
Figure 16 : Synthèse de l'évolution démographique des familles, rameaux, patriciens et extinction des premiers « lignages », 1297-1797	146
Figure 17 : L'évolution démographique des branches et rameaux du patriciat vénitien, 1297-1797	147
Figure 18 : Extinction des branches (<i>colonnelli</i>) sans ramification, 1297-1797	148

30. Sur le rapport problématique de l'historien à l'univers matériel, voir : Leora Auslander, « Beyond Words », *The American Historical Review*, 110, octobre 2005, n° 4, p. 1015-1045.

31. Sur le rassemblement d'« inconnus » sociaux et l'approche empirique de la constitution d'identité sociale, voir : Richard Sennett, *Les Tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil, 1995, p. 50 (« Une classe en ascension ou en voie de développement n'a généralement pas une vision claire d'elle-même. Parfois, elle acquiert le sens de ses droits avant celui de son identité »).